16 nov 2016 -15:06

Le Médiateur fédéral publie le rapport de son enquête « Régularisation médicale »

Le Médiateur fédéral a réalisé une enquête sur le fonctionnement de la section 9ter de l'Office des étrangers qui traite les demandes d'autorisation de séjour pour raisons médicales. Il a remis aujourd'hui le rapport de cette enquête au Parlement.

Délai aléatoire

L'enquête du Médiateur fédéral révèle que le délai de traitement des demandes est aléatoire et peut fortement varier d'un dossier à l'autre. Il n'existe pas de système de contrôle permettant un monitoring efficace du délai et une identification des dossiers en souffrance.
Le Médiateur fédéral recommande d'introduire un délai de rigueur pour décider de la recevabilité des demandes.

Qualité de l'évaluation médicale

L'enquête révèle aussi que les conditions de travail des médecins de l'Office des étrangers ne leur permettent pas toujours d'agir en conformité avec la déontologie médicale. Le fonctionnement de la cellule d'évaluation médicale doit être amélioré pour garantir la qualité des avis médicaux et l'égalité de traitement des demandeurs.
La situation individuelle des personnes (orientation sexuelle, religion, origine ethnique, ...) ainsi que l'impact de la décision sur l'enfant ne sont pas adéquatement pris en considération dans le processus de décision.
La continuité des soins médicaux n'est pas assurée au moment de l'éloignement des malades dont la demande de séjour a été refusée.

26 recommandations

Le rapport d'enquête du Médiateur fédéral contient 26 recommandations destinées à améliorer le traitement des demandes d'autorisation de séjour pour raisons médicales.

> Le résumé du rapport d'enquête
> Le rapport complet d'enquête

Le Médiateur fédéral
Rue de Louvain 48 bte 6
1000 Bruxelles
Belgique
02 289 27 27
http://www.mediateurfederal.be

Pierre Charlot
Communication FR
0497 33 75 29
02 289 27 39
pierre.charlot@mediateurfederal.be

Herlinde Martens
Communication NL
+32 2 289 67 59
herlinde.martens@federaalombudsman.be

© 2020 - news.belgium.be